



BOÎTE À OUTILS

Comment assurer la sécurité,
la sûreté et un environnement
accueillant lors des matches
de football et autres
manifestations sportives

Tout ce qu'il faut savoir



**Organiser des événements sportifs
plus sécurisés, plus sûrs
et plus accueillants**

LA BOÎTE À OUTILS CONTIENT 16 FICHES D'INFORMATION

Contexte et philosophie de la Convention de Saint-Denis

- Fiche d'information 1 La Convention de Saint-Denis en bref
- Fiche d'information 2 Une approche pluri-institutionnelle intégrée : de quoi s'agit-il ?
- Fiche d'information 3 Aperçu des tendances et des défis en matière de violence associée au sport
- Fiche d'information 4 Partage de bonnes pratiques en Europe

Assurer la sécurité, la sûreté et les services lors des manifestations sportives

- Fiche d'information 5 Sécurité : quels acteurs et quels rôles ?
- Fiche d'information 6 Sécurité : comment évaluer, identifier et gérer les risques lors des manifestations sportives ?
- Fiche d'information 7 Sécurité : certification, capacité maximale de sécurité et normes européennes
- Fiche d'information 8 La sûreté lors des manifestations sportives : de quoi s'agit-il ?
- Fiche d'information 9 Les services lors des manifestations sportives : de quoi s'agit-il ?
- Fiche d'information 10 Les listes de contrôle : des outils d'auto-évaluation

Politiques et programmes transversaux

- Fiche d'information 11 Racisme, discrimination et intolérance, y compris le discours de haine, dans le sport
- Fiche d'information 12 Les droits humains dans la Convention de Saint-Denis
- Fiche d'information 13 Modèle de structure de stratégie nationale S4
- Fiche d'information 14 Accessibilité et inclusivité dans les manifestations sportives
- Fiche d'information 15 Découvrir la Convention de Saint-Denis à travers un cours en ligne
- Fiche d'information 16 Modèle de cadre législatif et réglementaire national sur la sécurité, la sûreté et les services lors des manifestations sportives

Cette **boîte à outils** a été élaborée dans le cadre de la politique de communication du Comité de la Convention de Saint-Denis, afin de promouvoir davantage la Convention. Elle fournit des informations aux experts et au grand public, dans un langage accessible, sur le contexte, les principes, les normes et les bonnes pratiques inscrits dans la Convention de Saint-Denis et ses recommandations, ainsi que sur les questions transversales connexes, **afin de mettre en pratique une approche pluri-institutionnelle intégrée pour rendre les matches de football et les autres événements sportifs plus sécurisés, plus sûrs et plus accueillants.**

■ Groupes cibles

- ▶ Autorités publiques en charge du Sport et de l'Intérieur ;
- ▶ Responsables des politiques, responsables opérationnels dans le domaine du sport, de la sécurité, de la sûreté et des services ;
- ▶ Autorités locales et régionales en charge du sport et de la sécurité, de la sûreté et des services ;
- ▶ Autres départements gouvernementaux ;
- ▶ Autorités en charge de la sécurité ;
- ▶ Autorités de poursuite et judiciaires ;
- ▶ Services d'urgence ;
- ▶ Principaux services de police ;
- ▶ Points nationaux d'information sur le football ;
- ▶ Autorités du football ;
- ▶ Participants et supporters.

■ Objectifs

Cette boîte à outils a été développée afin de promouvoir la « Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives » (STCE n° 218), connue sous le nom de Convention de Saint-Denis. Elle fournit des informations pour :

- ▶ expliquer la philosophie de la Convention, ses grands principes et ses normes ;
- ▶ détailler toute disposition et norme de la Convention et de ses recommandations qui nécessiterait une explication ou promotion plus complète ;
- ▶ présenter toute autre information transversale pertinente liée à la Convention et à ses recommandations ;
- ▶ aider les décideurs à mettre en œuvre la Convention au niveau national et à mettre en place une approche pluri-institutionnelle intégrée sur la sécurité, la sûreté et les services lors des matches de football et autres manifestations sportives.

La Convention de Saint-Denis

La Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives a été ouverte à la signature le 3 juillet 2016 à Saint-Denis (France), à l'occasion du championnat de l'UEFA EURO 2016. Elle est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2017 après 3 ratifications – France, Monaco et Pologne – et compte aujourd'hui un grand nombre d'États parties.

Elle promeut une approche pluri-institutionnelle intégrée, qui recouvre trois piliers complémentaires et interdépendants : la sécurité, la sûreté et les services. Il s'agit du seul instrument juridique international contraignant établissant une coopération institutionnelle entre toutes les parties prenantes concernées afin de rendre les matches de football et autres événements sportifs plus sûrs, sécurisés et accueillants.

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.